



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/245
8 mars 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 7 MARS 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR
INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA YOUGOSLAVIE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration que la
Présidence de la République yougoslave de Serbie a rendue publique le
5 mars 1999 au sujet de l'état des négociations sur l'autonomie de sa province
du Kosovo-Metohija.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Vladislav JOVANOVIĆ

ANNEXE

République de Serbie
Présidence de la République
Belgrade, le 5 mars 1999

Déclaration

La délégation du Gouvernement de la République de Serbie a tenu vendredi une réunion présidée par le Vice-Premier Ministre, M. Ratko Marković, pour examiner les résultats des négociations qui ont été récemment ajournées à Rambouillet (France), et aborder les préparatifs de la reprise, le 15 mars, de ces négociations sur le règlement des problèmes du Kosovo-Metohija.

Le Président de la République de Serbie, M. Milan Milutinović, a également participé à la réunion de la délégation.

Celle-ci a jugé que l'on avait obtenu à Rambouillet un premier succès sur la voie du règlement pacifique de la question du Kosovo-Metohija, qui tenait au fait que la délégation avait demandé l'application concrète des 10 principes du Groupe de contact, et en particulier le respect sans équivoque de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Serbie et de la République fédérale de Yougoslavie, ainsi que de la pleine égalité de toutes les communautés ethniques s'agissant de définir le futur concept d'autonomie pour le Kosovo-Metohija.

Les négociations de Rambouillet ont été temporairement suspendues sans avoir permis d'obtenir aucun résultat concret, car il reste beaucoup à faire. Comme on le sait, aucun accord politique n'a été adopté et il n'en sera pas signé de sitôt. Un ensemble de dispositions de base ont été avancées de façon unilatérale et elles sont tout à fait contraires aux principes du Groupe de contact. Il faut donc s'attendre à devoir consacrer beaucoup d'efforts à l'accord politique. En outre, d'aucuns ont tenté, de façon patente et irrégulière, quelques heures seulement avant la fin des négociations, de remettre des documents qui n'avaient même pas été examinés par le Groupe de contact. Il s'agit des prétendues annexes 2 et 7 (relatives aux questions de police et aux troupes).

Cela n'a pas échappé à l'opinion étrangère, et encore moins à l'opinion serbe. Malheureusement, au cours des derniers jours, nous avons vu circuler de fausses informations sur ce qui avait été fait et obtenu à Rambouillet. Les États-Unis d'Amérique, et certains autres membres du Groupe de contact, entretiennent délibérément la confusion en affirmant que les négociations en sont à un stade auquel, en fait, elles ne sont pas parvenues, et que l'accord politique a été pratiquement adopté et qu'il ne reste plus qu'à le signer le 15 mars, avant d'engager d'autres négociations sur sa mise en application. Par "accord politique", ils entendent l'intégralité du texte de l'accord, y compris les chapitres relatifs à la police et aux troupes, c'est-à-dire la partie du texte qui n'a même pas été discutée.

En bref, les États-Unis sont en train de manigancer une imposture de première grandeur. Il est demandé de signer un accord dont une grande partie

/...

(plus de 56 pages) n'a même pas été discutée ni au sein du Groupe de contact ni dans le cadre des négociations. On pousse le cynisme et la duplicité au point que les partis du mouvement séparatiste et terroriste albanais sont invités à signer l'accord qu'ils avaient concocté eux-mêmes, c'est-à-dire à accepter l'occupation du Kosovo-Metohija par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Il est également demandé de conclure un accord intérimaire, d'organiser un référendum au bout de trois ans, d'accorder la pleine égalité à la seule communauté albanaise de souche et non pas à toutes les communautés ethniques du Kosovo-Metohija, et d'accepter un quasi-État sur le territoire de la Serbie et de la Yougoslavie. Cela revient à remplacer une idée par une autre, une idée complètement différente. Les partis séparatistes, les terroristes et les mafias de la drogue albanais de souche sont invités à accepter quelque chose qu'ils demandent depuis quelques années au Kosovo-Metohija, à savoir l'indépendance avec l'aide de leurs alliés de l'OTAN. Et l'on a avancé l'argument selon lequel si la Serbie ne signe pas, elle sera considérée comme une partie opposée au règlement politique.

En plus de tout cela, la délégation du Gouvernement serbe a fait observer avec amertume qu'une partie du texte de l'accord politique sur lequel l'entente s'était faite a été grossièrement falsifiée. Il s'agit notamment d'une section sur laquelle un accord s'était fait et qui avait été rédigée avec des représentants de la communauté internationale, en particulier avec l'envoyé des États-Unis, l'Ambassadeur Christopher Hill, quand il avait été décidé qu'au bout de trois ans, les signataires examineraient l'accord en vue de promouvoir son application et d'examiner les propositions que tout signataire souhaiterait présenter concernant des mesures supplémentaires dont l'adoption requerrait l'assentiment de tous les signataires.

Une version présentée le dernier jour des négociations de Rambouillet évoquait le même problème, mais en insérant un nouvel élément qui altérerait la situation de fond en comble. Qu'on en juge : trois ans après l'entrée en vigueur de l'accord, on réunirait une conférence internationale pour mettre en place les mécanismes d'un règlement définitif pour le Kosovo, en s'appuyant sur la volonté de la population, l'avis des organismes concernés, les efforts déployés par les deux parties pour appliquer l'accord, l'Acte final d'Helsinki; et l'on procéderait à une évaluation d'ensemble de l'accord et on examinerait les mesures supplémentaires proposées par les deux parties.

Ce contre quoi nous avons mis en garde et ce que nous avons toujours prévu est en train de se produire sous nos yeux : nous nous trouvons en présence d'une imposture et aux prises avec une volonté de falsification sans précédent. Ils n'ont jamais voulu un accord. Ce qu'ils voulaient obtenir en participant à ces négociations factices, c'était en fait des troupes et uniquement des troupes. La pression qu'ils exercent pour faire déployer des troupes étrangères montre bien leur objectif véritable, qui est d'occuper une partie stratégique de l'Europe sous le prétexte fumeux d'"imposer la paix", alors que tout le monde sait qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y a pas d'"affrontement militaire". Toute cette comédie vise à créer les "conditions" artificielles nécessaires pour pouvoir proclamer ensuite "l'indépendance" d'une partie du territoire serbe. On cherche un prétexte valable pour lancer une agression contre un État souverain. Mais aucun prétexte n'a jamais été assez bon pour justifier quelque chose de ce genre.

/...

Il y a plus : on nous a présenté des documents totalement inacceptables, dont presque chaque page contredit directement ou indirectement les principes du Groupe de contact.

On nous a demandé d'accepter : a) le Président du Kosovo, la Constitution du Kosovo-Metohija et les pouvoirs législatifs de l'Assemblée (Parlement) du Kosovo-Metohija; b) un système spécial d'institutions judiciaires comprenant la cour constitutionnelle et la cour suprême du Kosovo-Metohija; c) la transposition de l'accord, à savoir la modification des Constitutions serbe et yougoslave; d) la nécessité d'obtenir l'assentiment du Kosovo-Metohija pour modifier les frontières du Kosovo-Metohija et déclarer l'état d'urgence; e) le fait que l'ensemble de l'accord n'est qu'un accord intérimaire, devant précéder l'organisation d'une autre conférence internationale au bout de trois ans pour demander l'avis de la population – c'est-à-dire par voie de référendum – dans une seule partie de l'État serbe. C'est, pour une partie de la communauté internationale, faire preuve d'un cynisme éhonté après qu'elle eut dit qu'elle n'accepterait jamais un référendum au Kosovo-Metohija ni son "indépendance".

En bref, il s'agit d'un diktat qui a consisté à exiger un protectorat international assorti d'un certain nombre de demandes importantes que la délégation yougoslave ne pouvait accepter.

Malgré tout, la délégation a jusqu'au dernier moment présenté un grand nombre d'amendements et des propositions des plus constructives conformément à l'exigence du Groupe de contact concernant une large autonomie pour le Kosovo-Metohija à l'intérieur de la Serbie, et a recommandé la pleine égalité de toutes les communautés ethniques et, par conséquent, le caractère multiethnique de la province. La délégation attendait de la communauté internationale qu'elle approuve cette approche multiethnique, multiculturelle et multiconfessionnelle, au lieu de l'approche nationaliste, voire nazie, du mouvement séparatiste des Albanais de souche.

Malheureusement, du fait de l'obstruction pratiquée ouvertement par certains membres du Groupe de contact, nos efforts n'ont pas permis d'aboutir aux résultats escomptés, bien que la délégation ait fait preuve de coopération en limitant au maximum ses exigences en ce qui concerne la protection des intérêts nationaux, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Serbie et de la République fédérale de Yougoslavie.

Ce pays n'a fait que ce que tout autre État souverain dans le monde aurait fait. Ces efforts ont été vains, bien que les principes soient de notre côté. Malheureusement, la force est de l'autre côté. La force s'est tout particulièrement manifestée lorsqu'on a exigé qu'une "présence militaire internationale", par quoi il faut entendre des troupes étrangères, soit acceptée avant même qu'un accord politique ait été conclu, alors que la portée du caractère de la présence internationale avait été définie dans l'accord conclu entre la Yougoslavie et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ils veulent davantage : 28 000 soldats étrangers qui devraient, nous dit-on, désarmer l'"Armée de libération du Kosovo". C'est absurde : une armée aussi nombreuse se verrait confier la tâche de lutter contre des terroristes. En même temps, ils exigeaient le retrait du Kosovo-Metohija d'une force serbe très inférieure en nombre. Ces exigences et d'autres analogues

/...

visaient à amener les autorités d'État à participer au nettoyage ethnique de la province qui continuait de se dérouler aux dépens des Serbes et des autres habitants non-albanais de souche, comme la communauté internationale l'avait déjà permis en Bosnie-Herzégovine et en Croatie. À présent, la communauté internationale voulait débarrasser la Serbie de ses habitants serbes. Cela, la délégation n'a pas pu l'accepter. On juge une démocratie au degré de protection qu'elle fournit à tous ses citoyens et à toutes les communautés ethniques dont elle est composée, mais on n'a tenu aucun compte de ce fait. Les documents proposés donneraient à la communauté nationale albanaise la possibilité de tout contrôler, les autres n'étant plus que des minorités "protégées".

Compte tenu de tout ce qui précède et de la façon dont les négociations se sont déroulées, la délégation a exigé du Groupe de contact qu'il nous protège contre toutes les pressions, et en particulier les pressions militaires, qui ont été très intenses à Rambouillet. C'était soit les troupes, soit pas d'accord. Comme si tout le monde avait oublié qu'un accord politique excluait le recours à la force, lequel est également proscrit par la Charte des Nations Unies.

Malheureusement, certains représentants de la communauté internationale présents à Rambouillet n'en ont tenu aucun compte. Il est apparu que ce pays avait tort de ne pas vouloir la guerre, mais un règlement politique juste et pacifique.

Ce résultat de la réunion de Rambouillet n'a pas surpris la délégation, mais il ne l'a pas non plus dissuadée de chercher à obtenir la paix et un règlement pacifique fondé sur le droit international, la justice et l'ordre international. La délégation est prête à reprendre les négociations à Paris, à Belgrade, à Pristina ou où que ce soit, dès l'instant qu'un règlement politique peut être atteint. C'est une priorité absolue. Où que ce soit, à n'importe quel moment, cette délégation travaillera pour un règlement pacifique, une large autonomie au sein de la Serbie et de la Yougoslavie et l'égalité de toutes les communautés ethniques. En même temps, elle n'abandonnera pas le Kosovo-Metohija, elle ne permettra pas que celui-ci fasse sécession ou soit transformé en une troisième république. Si elle devait l'accepter, elle se trahirait elle-même, elle trahirait nos compatriotes, les Serbes, les Monténégrins, les Albanais de souche, les Musulmans, les Rom, les Turcs de souche, les Gorani, les Égyptiens, tous ceux qui vivent dans la province et souhaitent continuer d'y vivre en paix et dans l'égalité.

Le public a été informé des conclusions des Coprésidents de la réunion de Rambouillet. Ces conclusions ne rendent compte que de façon partielle de la réunion. Elles sont muettes sur l'échec des organisateurs et en particulier sur le comportement et les positions de la délégation du mouvement séparatiste albanais de souche. Cette opération de camouflage a fait long feu car la délégation albanaise de souche avait écrit aux Coprésidents pour exiger ouvertement le déploiement de troupes de l'OTAN et expliqué clairement les objectifs d'un référendum; en particulier, elle avait clairement fait savoir qu'elle considérait comme étant le "peuple du Kosovo", qui devait être consulté avant de signer un accord.

Cette approche peut difficilement déboucher sur un accord politique digne de ce nom. Toutefois, la première étape des négociations est terminée. Avant

/...

la fin des négociations, la délégation a bien souligné dans une lettre aux Coprésidents – qu'ils ont insérée dans leurs conclusions – qu'une large autonomie pour le Kosovo-Metohija devait également comporter le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Serbie et de la République fédérale de Yougoslavie. La délégation a également fait observer dans sa lettre qu'il ne peut être question d'indépendance pour le Kosovo-Metohija ni de sa transformation en une troisième république. C'est la raison pour laquelle tous les éléments de l'autonomie doivent être compris et clairement définis lorsqu'il s'agira de conclure l'accord. Ce sont des éléments qui restent à définir et à régler. La délégation est prête à participer à une réunion future sur cette question.

Nous attendons donc à juste titre de la communauté internationale, en particulier du Groupe de contact, qu'elle fasse preuve de raison et crée les conditions voulues pour la reprise des négociations. Les négociations et la paix sont, en tout état de cause, et en particulier dans le cas qui nous occupe, préférables à la guerre, qui risquerait d'embraser toute la région. Fortes de cette conviction, la Serbie et la Yougoslavie veulent croire que les négociations seront reprises sans parti pris, pressions ou menaces d'où qu'ils viennent, et elles sont prêtes à apporter leur contribution constructive à cette fin.
